Handi cap22

LA FORCE D'AGIR ENSEMBLE

WWW.HANDICAP22.ORG

« la force d'agir ensemble »

Cette plaquette d'action confirme la volonté d'Handi-Cap 22 et de ses membres d'être au service des personnes en situation de handicap et de leurs proches par :

- Une approche solidaire et inclusive du projet de vie global de la personne en situation de handicap quel que soit son âge ;
- Une recherche de solution adaptée aux besoins et attentes de toute personne, famille et aidant ;
- Un renforcement du lien avec l'ensemble des composantes de l'environnement : milieu ordinaire ou spécialisé.

Forte de son encrage sur le Département des Côtes d'Armor depuis 2009, l'Association par le regroupement de ses membres assure une mission de veille et d'observatoire des besoins. Elle s'inscrit dans une politique dynamique de proximité par une démarche coordonnée de réseau, de co-construction des projets et de mutualisation des ressources.

Au regard des contraintes internes et externes liées à un contexte et un environnement en constante mutation, Handi-Cap 22 est source de soutien pour ses membres et porte leurs paroles auprès des pouvoirs publics. C'est sur un principe de dialogue et de confiance que le collectif inscrit son dialogue dans la durée avec l'ensemble des parties prenantes de l'action au profit des personnes en situation de handicap.

Anne Marie BERTHAULT
Présidente

AU SERVICE DU HANDICAP DEPUIS PLUS DE 10 ANS

2009
Création
du collectif Handi-Cap 22

2015
Ouverture
d'une plateforme de coordination départementale autour de 7 pôles territoriaux

2016
Déploiement
du Pôle de Compétences et de Prestations Externaliséees (PCPE)

2017
Co-animation
du projet départemental de Santé Mentale

2019
Soutien
à l'élaboration d'Appel à Manifestation d'Intérêt (ARS)

2020
Mise en place
du Dispositif d'Accueil Temporaire Départemental, Projet Esat de Transition, Cap RGPD 22

2021
Lancement
du numéro unique 360

2022
Création
de la plateforme départementale de répit handicap

UN GROUPEMENT D'ACTEURS AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Handi-Cap 22 est un groupement d'acteurs au service des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Ce groupement a vu le jour en 2009 de la volonté de gestionnaires du secteur médico-social de se regrouper sous une même entité pour répondre ensemble aux besoins et attentes des personnes sur les Côtes d'Armor. Handi-Cap 22 est une association à but non lucratif dont les membres sont tous impliqués dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Quelques chiffres

Le groupement d'associations Handi-Cap 22 fédère : associations, fondations et groupements mutualistes, acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire, soit plus de 4500 emplois, dont l'objet principal et les valeurs reposent sur une éthique au service de l'homme, et en particulier envers les personnes en situation de handicap. Ses membres gèrent plus de 150 établissements ou services et assurent ainsi plus de 80% de l'offre à destination des personnes en situation de handicap sur le département des Côtes d'Armor

LES MEMBRES DU COLLECTIF

Adapei Nouelles Côtes d'Armor – Ensemble créons l'autonomie

association hospitalière de Bretagne

ALTYGO

APF France handicap – Pôle Domicile des Côtes-d'Armor

vyv3 Bretagne

UNA Bretagne

CAP SANTÉ Armor Ouest

ADMR – la référence du service à la personne

Fédération 3977 contre la maltraitance – ALMA 22

Quatre Vaulx – Les Mouettes

Émeraude i.d. – initiative et devenir

atheol

Autisme Trégor Goëlo

Les PEP Brétil'Armor – La solidarité en action

Maison de Moncontour – Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

APAJH 22 29 35 – Groupement CSMS – au service de la personne en situation de handicap

coallia – pour l'insertion, vers l'autonomie

Fondation Saint Jean de Dieu – Centre hospitalier Dinan / Saint-Brieuc

apm22 – Protection des majeurs

Fondation Bon Sauveur

UNE VISION PARTAGÉE

ANIMER UN RÉSEAU

Toute personne concernée par la problématique du handicap dans les Côtes d'Armor peut s'adresser à Handi-Cap 22. Notre rôle est de mettre en lien les personnes en situation de handicap mais aussi leurs aidants avec l'ensemble des acteurs pour trouver la meilleure des solutions.

7
TERRITOIRES DE PROXIMITÉ

COORDONNER DES SERVICES

Sur un principe de coopération Handi-Cap 22 conduit des actions qui facilitent l'accès des personnes aux solutions du milieu ordinaire ou spécialisé. La coordination des services est assurée par la Direction d'Handi-Cap 22 et son équipe (pilotes de territoires, responsables et coordinateurs de projets,...). Les accompagnements proposés s'appuient sur l'ensemble des ressources et compéternces de notre réseau.

22
PROFESSIONNELS

PROMOUVOIR L'INNOVATION COLLECTIVE

Cet axe se réalise concrètement à travers la mobilisation d'Handi-Cap 22 pour :

- Favoriser l'analyse collective des besoins
- Co-construire des projets adaptés
- Partager les connaissances sur les politiques, dispositifs et les pratiques.

8
PROJETS EN COURS

SOUTENIR NOS MEMBRES

Les acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap font face dans le contexte actuel à une multiplicité de contraintes internes et externes (organisationnelles, économiques, réglementaires, politiques). Handi-Cap 22 soutien ses membres dans cet environnement en mutation et vise à :

- Informer et échanger autour de l'actualité sectorielle
- Faciliter l'élaboration de stratégies territoriales partagées
- Participer à la mise en oeuvre des politiques publiques en l'adaptant aux réalités de nos territoires.

19
MEMBRES DU RÉSEAU

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

MOBILISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Les pilotes d'Handi-Cap 22 couvrent l'ensemble des Côtes d'Armor par bassin de vie. Ils animent des tables rondes où les acteurs sont en capacités de mobiliser des solutions immédiatement disponibles, ou de créer ensemble de nouvelles solutions adaptées à la problématique de chacun.

Isabelle TEXIER
(secteur aldutes)
19 rue de la Croix Rouge
22590 - PORDIC
02 96 32 35 32
pole.territorial.stbrieuc.adultes@handicap22.fr

David DOSSER
Rue Keriliz Uhellan Loguivy-Lès Lannion 22300 - LANNION
02 96 37 85 50
pole.territorial.tregorgoelo@handicap22.fr

Rose Marie L'ALLAIN
(secteur enfance)
24 Rue François Menez
22000 - SAINT-BRIEUC
02 96 78 86 40
pole.territorial.stbrieuc@handicap22.fr

Carole BRASSAC
10 bis Rue des Fontaines
22090 - LANVOLLON
02 96 37 85 50 - 06 83 40 62 17
pole.territorial.guingamp@handicap22.fr

Céline DE MONTIGNY
13 Rue du jeu de Paume
22400 - LAMBALLE
02 96 41 04 61
pole.territorial.lamballe@handicap22.fr

Laetitia TALMON
Rue de Kerbuannec
22160 - CALLAC
02 96 45 51 74
pole.territorial.rostrenen@handicap22.fr

Jean-Jacques BRIENT
22603 - LOUDÉAC
02 96 66 83 20
pole.territorial.loudeac@handicap22.fr

Loïc GRANVILLE
8 Rue Châteaubriand
22100 - DINAN
02 96 39 51 44 - 06 15 15 03 45
pole.territorial.dinan@handicap22.fr

SOLLICITER NOS SERVICES

En partenariat avec

LE NUMÉRO D'APPEL NATIONAL 360

Le 0 800 360 360 est un numéro unique destiné aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants en difficulté ou sans solution immédiate, et qui ne savent pas à qui s'adresser. Il met en relation les appelants directement avec les acteurs de l'accompagnement.

LE PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES

Quel que soit l'âge et le type de handicap, sur décision de la MDPH, le pcpe met en oeuvre des aides auprès des personnes et de leurs aidants. Pour cela il mobilise des professionnels libéraux ou salariés afin de proposer des interventions d'attentes ou complémentaires.

UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL TEMPORAIRE

En consultant notre site internet ou en nous contactant au 02 96 69 00 86, vous pourrez prendre connaissance de l'offre d'accueil temporaire dans les Côtes d'Armor et de ses disponibilités. Un coordinateur pourra vous guider dans votre recherche de place d'accompagnement.

LA PLATEFORME DE RÉPIT HANDICAP

Vous êtes aidant d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap et vous souhaitez faire une pause ? Vous pouvez nous contacter au 06 42 31 87 28, nous pourrons vous informer, vous conseiller et mettre en place les solutions de répit correspondant à vos besoins.

UNE MÉTHODE COLLABORATIVE

PARTAGER UNE VEILLE

Nos rencontres thématiques nous permettent d'aborder le futur avec une vision commune afin d'identifier les risques et opportunités propres à notre secteur. Ces réflexions sont conduites avec l'ensemble des acteurs du handicap et du droit commun. Nos derniers travaux portant sur la mise en place de la RGPD, du dossier informatisé de l'usager...

OBSERVER

Le travail de collaboration permet de recueillir le plus finement les besoins des personnes en situation de handicap et d'identifier plus facilement les ressources existantes à mobiliser ou à développer. Notamment sur la base des listes d'attentes, des réponses inadaptées, les situations critiques, les problématiques récurrentes...

CO-CONSTRUIRE

La construction des actions est fondée sur la reconnaissance des savoirs et savoir-faire de chaque acteur. Cette valorisation des compétences est source d'enrichissement mutuel et de projets innovants. Ils trouvent leur expression lors d'Appel à Projet, Appel à Candidature, Appel à Manifestation d'Intérêt ou encore lors d'initiatives concertées : (Esat de Transition, Formations croisées, Transformation de l'offre...)

TÉMOIGNAGES

Loïc GRANVILLE
Pilote Handi Cap 22

" Le travail de collaboration permet de recueillir le plus finement les besoins des personnes en situation de handicap et d'identifier plus facilement les ressources existantes à mobiliser ou à développer. Notamment sur la base des listes d'attentes, des réponses inadaptés, les situations critiques, les problématiques récurrentes... "

Maman d'Enzo
bénéficiaire de services

" C'est lors d'une table ronde que nous avons expliqué nos difficultés à trouver de l'aide sur le territoire suite à notre déménagement. Grâce au Pcpe, nous avons été soutenu dans nos démarches, et aujourd'hui Enzo peut poursuivre son projet professionnel."

Christian VINCENT
Président de l'association
Adapei-Nouvelles

"Ensemble nous mettons au service des personnes et de leurs proches, les expertises et les compétences pluri-disciplinaires de nos associations. Ensemble nous nous fixons comme objectif d'améliorer le parcours des personnes en appréhendant le mieux possible leurs besoins et leurs attentes."

Geoffroy VITRE
Professionnel du secteur du handicap

"La participation aux tables rondes permet une meilleure connaissance des dispositifs et des partenaires. Nous nous rencontrons et apprenons à travailler ensemble, à réfléchir ensemble pour trouver des solutions. Tout le monde a envie que ca marche et ca c'est chouette. Les rencontres se passent dans un bon esprit et les échanges avec les familles quand elles peuvent venir sont très enrichissants."

Nous contacter

Plateforme de coordination départemantale
Rue du Bignon - 22190 PLERIN

T. 02 96 58 25 83
F. 02 96 58 25 84
plateforme@handicap22.fr

www.handicap22.org

Avec le soutien :